



Organisation Démocratique des Enseignants du Sénégal

Diamaguene Sicap Mbao Tél 774022275

Déclaration

L'Organisation Démocratique des Enseignants du Sénégal, condamne avec la dernière énergie, le non-respect du calendrier républicain, par l'abrogation du décret 2023-2283 du 29 Novembre 2023 portant convocation du corps électoral.

L'ODES dénonce la modification inopportune des articles 27 et 31 mais surtout l'article 103 de la constitution, qui instaure la clause d'éternité, concernant la durée des mandats du Président de la République.

Car le Sénégal qui était considéré comme un modèle démocratique est entrain de reculer. Le mouvement syndical suit avec inquiétude l'évolution de la situation politique au Sénégal. Le peuple doit accomplir son droit de vote et choisir démocratiquement ses dirigeants.

Ainsi notre syndicat, fidèle à ses principes d'autonomie et de liberté exprime ses craintes face à la situation délicate que traverse notre pays.

Cet imbroglio politico juridique ouvre une période d'incertitudes, pour notre économie et surtout pour l'école sénégalaise.

Avec ce report de l'élection présidentielle, l'avenir des élèves et étudiants est de plus en plus compromis, pour des raisons politiques.

Enfin l'ODES exige le respect du calendrier électoral et la séparation des pouvoirs, pour éviter le risque de faire basculer le pays dans une crise sociale et économique.

L'ODES appelle tous les syndicats d'enseignants et les centrales à la mobilisation.

Fait à Dakar le 5 Février 2024

Le secrétariat exécutif


Organisation Démocratique
des enseignants du Sénégal
Ibrahima WANE
Le Secrétaire Général
Tél: 77 402 22 75